

Édition juin 2017 / 9^e parution

rémoing

le magazine d'information
de Rémering-lès-Puttelange

Notre CASC

Notre RPI

Notre école

Notre réseau très haut débit



NAP AVEC LES ARBORICULTEURS



ANNIVERSAIRE DU DOYEN



CONCOURS VILLAGES FLEURIS



PERSONNEL CPA ÉTÉ 2016



LIRE EN FÊTE 2016



ATHLETISME A L'ÉCOLE



DÉCORATION FÊTE DES ARBORICULTEURS



NAP AVEC L'AAPPMA



SAINT-NICOLAS AVEC SON ÂNE NOUGAT



NAP AVEC L'AAPPMA



NAP AVEC L'OPAL



CONCOURS DE BOULES AU CPA



LE CHANTEUR HOUCINE AU CAMPING



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016



COMMÉMORATION DU 14 JUIN 1940



LIRE EN FÊTE 2016



AG DE L'AAPPMA



LANCEMENT DES TRAVAUX DEVANT L'ÉCOLE



CARNAVAL DES ENFANTS



CONFIRMATION 2016



LA REINE DES NEIGES AU CAMPING



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



NAP AVEC L'AAPPMA

9^e Édition **SOMMAIRE**

**COUVERTURE:
VUE AÉRIENNE DE L'ÉCOLE
AVANT ET APRÈS LES
TRAVAUX**

**PAGE 1
PÊLE-MÊLE**

**PAGE 2
SOMMAIRE**

**PAGE 3
LE MOT DU MAIRE**

**PAGE 4
NOTRE COMMUNAUTÉ LA CASC**

**PAGE 8
MOSELLE FIBRE - TRÈS HAUT DÉBIT**

**PAGE 10
NOTRE RPI**

**PAGE 11
NOTRE PÉRISCOLAIRE**

**PAGE 12
LES FINANCES**

**PAGE 14
NOTRE CPA**

**PAGE 16
EN BREF**

**PAGE 17
RECETTES DE CUISINE**

**PAGE 18
NOTRE ÉCOLE**

**PAGE 22
FESTIVAL LES Z'ÉTANGS D'ART**

**PAGE 24
PORTRAIT D'UN JEUNE ARTISTE**

**PAGE 26
LES ARBORICULTEURS**

**PAGE 28
FOYER RURAL " LES CORDÉES"**

**PAGE 30
L'APEM**



**PAGE 31
PÔLE EMPLOI**

**PAGE 32
INTERDICTION BRÛLAGE**

**PAGE 34
NOTRE ÉGLISE "SAINT RÉMI"**

**PAGE 36
LA POSTE (SUITE)**

**PAGE 37
CONSIGNES DE TRI**

**PAGE 38
PHOTO 1900 ÉCOLE DE FILLES**

**PAGE 39
ÉTAT CIVIL**

**PAGE 40
AGENDA**



rem' mag

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE
SARREGUEMINES

**COMMUNE DE
RÉMÉRING-LÈS-PUTTELANGE**

25, Rue Saint-Jean
57510 RÉMÉRING-LÈS-PUTTELANGE
Commune Sinistrée
arrêté minist. 31/08/1945

Tél 03 87 09 42 60
Fax 03 87 09 56 11
contact@mairierlp.fr
www.mairie-remeringlesputtelange.fr

Permanence du Maire

MARDI 17 h / 19 h
et sur rendez-vous

**Permanence de la
première Adjointe**

Sur rendez-vous

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE**

LUNDI 9 h / 11 h 30

MARDI 17 h / 19 h

JEUDI 9 h / 11 h 30

VENDREDI 9 h / 11 h 30





LE MOT DU MAIRE

Rémeringeois, Rémeringeois,

2017 est une année de grands changements : nouveau gouvernement (**élections présidentielles, élections législatives, élections sénatoriales en septembre**), nouvelle communauté d'agglomération (fusion avec la **CASC** depuis le 1er janvier, voir l'article « **Notre communauté : la CASC** » dans la revue), nouveaux horaires pour l'école (Regroupement avec l'école d'Hilsprich, voir l'article « **Notre RPI** »), le nouveau festival culturel « **Les Z'ETANGS D'ART** » avec Holving et Puttelange aux Lacs, et l'arrivée du très haut débit sur notre territoire en fin d'année ou début 2018 (fibre optique jusqu'à l'abonné, voir l'article « **Moselle Fibre-Réseau très haut débit** »).

En parallèle, avec mon équipe municipale, nous continuons à agir pour le bien-être de tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile. Comme vous le savez, nous ne pouvons pas contenter tout le monde. Nous évoluons dans un contexte économique général de crise et une raréfaction des aides publiques (la commune a perdu 36 140 € soit 16,60 % de dotations annuelles de l'Etat entre 2013 et 2017). Nous devons combler le déficit de l'Etat, alors que notre gestion des deniers publics est irréprochable.

Notre projet politique repose sur des valeurs et des convictions qui se traduisent au quotidien par des actions nécessaires et courageuses pour l'avenir de notre village. C'est un vrai travail d'équipe, les adjoints sont investis d'une vraie délégation qui repose sur la confiance. Elle donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leurs compétences. J'adresse ici même mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur loyauté et leur engagement.

Depuis des années, nous privilégions la concertation et le dialogue avec nos associations. Elles sont écoutées, associées et leurs demandes sont dans la mesure de nos possibilités, prises en compte. L'engagement associatif des bénévoles est une véritable richesse pour nos enfants, pour nos concitoyens et pour le bien-vivre ensemble, chacun pouvant offrir de son temps aux autres et ses compétences en échange d'un cadre propre à l'épanouissement personnel. A tous, un grand merci pour votre dévouement, votre aide et votre soutien.

Je terminerai mon propos par la notion de Solidarité. Ce lien social d'engagement de dépendances réciproques entre des personnes ainsi tenues au bien-être des autres. On le retrouve au niveau des membres d'un même groupe liés par une communauté de destin comme la famille ou le village. Mon vœu le plus cher, pour les années à venir, c'est qu'il trouve aussi de l'écho dans les mentalités des citoyens au niveau de notre territoire (communes, communauté d'agglomération) et de notre nation.

En espérant que cette neuvième édition de notre magazine d'information vous plaise, je vous souhaite, à l'approche des mois de juillet et d'août, de très bonnes vacances !

Votre dévoué Maire
Jean-Luc ECHIVARD

**Notre nouvelle
communauté :**

La CASC

(Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences)

C'est dans cet esprit que les communes du territoire de Sarreguemines se sont réunies dès 1972 sous l'égide du District. Puis depuis sa création en 2001, l'Agglomération a fait du développement économique un axe prioritaire de ses activités, grâce auquel le secteur a su garder une attractivité reconnue par tous et ainsi préserver et développer l'emploi. Un des actes essentiels a été la création de l'Europôle 1 sur le ban de Hambach qui a permis d'accueillir, après d'autres entreprises de renommée mondiale sur la zone de Sarreguemines, l'usine de montage de la Smart internationalement connue. La communauté s'est également investie dans les activités de tous les jours en développant ou en mettant en place :

- la collecte des déchets ménagers (multiflux) et les déchèteries ;
- le traitement des eaux usées domestiques et industrielles ;

// Travailler ensemble pour concrétiser des projets d'envergure que les communes ne pourraient pas accomplir seules... tel est l'objectif d'une intercommunalité.

Roland ROTH,
président de la CASC.

- l'extension à toutes les communes membres des moyens de transports collectifs ;
- le centre nautique et des équipements sportifs ;
- la réalisation de la Médiathèque et sa mise en réseau avec les bibliothèques de proximité ;
- le développement de l'enseignement supérieur, la réalisation du Pôle Ecole ;
- un programme ambitieux de maillage de pistes cyclables.

Le 1er janvier 2017, une page de l'histoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est tournée avec la fusion de l'Agglo et notre ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs (créée en 2003). Le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) est désormais composé de 38 communes représentant 67 150 habitants. Ce regroupement permettra à notre territoire d'aller de l'avant en développant de nouvelles solidarités territoriales.



Ce qui va changer pour nous ?

Le développement économique et l'emploi

Le développement économique est désormais la seule compétence exclusive de l'intercommunalité sur l'ensemble du territoire. La zone industrielle de Sarralbe intègre le réseau des 10 zones d'activités de l'ancienne Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

L'Europôle et la zone de Woustviller sont celles qui présentent encore le plus grand potentiel de développement et deux extensions sont prévues à Sarreguemines. Une étude sera menée pour la mise à niveau des voiries de la zone industrielle de Sarralbe. Espace Entreprise fait le lien entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et les entreprises ou les porteurs de projets des 38 communes. L'ensemble du territoire bénéficie également du soutien de l'AGEME ou du Conseil régional du Grand-Est qui a également vu son rôle s'accroître.

Les transports

A court terme, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (notre nouvelle communauté) intégrera sur notre secteur des services comme les déplacements à la piscine et à la Médiathèque pour les écoles primaires, ainsi que les trajets entre les écoles pour les regroupements pédagogiques intercommunaux.

Le développement du service aux personnes à mobilité réduite sera déployé dans les meilleurs délais. Cette prestation étendue aux nouvelles communes sera régie par un nouveau règlement d'utilisation. Les lignes périurbaines seront étendues à moyen terme.

La fourrière animale

Un service de capture des chiens et des chats errants est proposé aux 38 communes. Les habitants doivent prévenir les maires ou les services de police s'ils constatent un animal errant. La mise en fourrière de ces animaux est prise en charge financièrement par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Les piscines

La fusion est une opportunité pour mutualiser le fonctionnement entre le Centre Nautique de Sarreguemines et la piscine de Sarralbe. Les achats et les entretiens vont pouvoir être optimisés et des complémentarités seront mises en place pour éventuellement employer le personnel sur les deux sites.

Des premiers travaux liés à la qualité de l'air ou à l'aménagement des vestiaires seront effectués à Sarralbe dès cette année. Le même système informatique de paiement et de contrôle d'accès qu'au Centre Nautique de Sarreguemines y sera mis en place. L'équipement de Sarralbe reste avant tout dédié aux scolaires et à l'association sportive, cependant des animations pourront être développées progressivement. Même si la pratique sportive est importante dans l'équipement de Sarreguemines, le Centre Nautique a aussi pour vocation de proposer des animations de loisirs et de répondre aux attentes des familles. Une étude sera menée pour harmoniser les tarifs des deux piscines.

Le Très Haut Débit

L'engagement pris par notre ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs avec Moselle Fibre pour le déploiement du Très Haut Débit sur ses 12 communes, en deux temps, se poursuit. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences paiera les participations aux travaux futurs, en empruntant notamment 1,8 million d'euros en 2017 pour financer ces travaux. Il est rappelé que la première plate-forme de 6 communes dont la nôtre, sera opérationnelle à la fin de l'année 2017 ou début 2018.

La Mission Locale

Soutenue fortement par l'Agglo, elle intervient au profit de tous les jeunes de moins de 25 ans du territoire pour un accompagnement à l'emploi ou d'autres prestations sociales.

Tél. : 03 87 95 72 74

Le service Autorisation du Droit des Sols

Ce service, déjà mutualisé depuis le 1er juillet 2015, se poursuit. Il instruit les dossiers d'urbanisme des communes de la CASC.



L'Université Populaire

Soutenue financièrement par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, l'UP accueille déjà de nombreux usagers du secteur de l'Albe et des Lacs. Le programme pourra s'étendre sur les 12 nouvelles communes à l'issue d'un travail à mener en partenariat avec les mairies (mises à disposition de salles, etc.)

L'habitat

Le Programme Local de l'Habitat qui devait être révisé sera, par la même occasion, étendu sur tout le territoire tout comme les aides de l'Agglo en matière d'habitat. L'action de Sarreguemines Confluences Habitat (établissement rattaché à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences) est automatiquement appliquée aux 38 communes. Les aides à la rénovation de l'habitat seront parallèlement déployées.

Actions pédagogiques dans les collèges

Des aides seront apportées aux collèges pour les élèves résidant sur le territoire pour l'organisation de sorties ou de projets pédagogiques.



Le réseau de lecture publique

Le réseau de lecture publique s'agrandit avec l'intégration des trois bibliothèques de Sarralbe, de Rémering-lès-Puttelange et de Puttelange-aux-Lacs. Les bibliothèques restent gérées par les communes mais bénéficient d'aides financières et techniques de la Communauté d'Agglomération pour l'acquisition de nouveaux ouvrages et l'organisation d'animations.

Communication

La Communauté d'Agglomération vous informe également sur ses dernières réalisations, projets ou événements à travers son journal communautaire «Entre Sarre et Blies» envoyé tous les trois mois aux habitants des communes et par le biais du site Internet de l'Agglo : www.agglo-sarreguemines.fr



Liens utiles

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
<https://www.facebook.com/agglosarreguemines/>
www.agglo-sarreguemines.fr

Centre Nautique
<https://www.facebook.com/centrenautiquesarreguemines/>

Médiathèque
www.mediatheque-agglo-sarreguemines.fr
<https://www.facebook.com/mediatheque.sarreguemines/>

Le conseil municipal de Rémering-lès-Puttelange a toujours été favorable à cette fusion et est satisfait d'avoir rejoint la CASC (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences) le 1er janvier 2017.

Ensemble, soyons plus forts et solidaires !

Vous trouverez à la page suivante de nombreux numéros utiles. 2017 sera une année de transition, il faudra être patient le temps que tous les services à la population se mettent en place.





Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

99 rue du Maréchal Foch - BP 80805
57208 SARRGUEMINES CEDEX
- lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Accueil Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr

Service Environnement

N°Vert 0 800 19 18 80

www.facebook.com/agglo-sarreguemines

Service Transports
Tél. : 03 87 28 48 89

Accueil des services techniques (cartes de bus, cartes d'accès aux déchèteries)

- lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

En période de vente des cartes de transports scolaires (fin janvier/début février et fin août/début septembre)

- lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèque Communautaire

4 Chaussée de Louvain - 57200 SARRGUEMINES

Tél. : 03 87 28 60 80 - Fax : 03 87 09 31 42

www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr

mardi : 10h - 12h et 14h - 19h • mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h • vendredi : 12h - 18h • samedi : 10h - 17h

Horaires d'été (juillet - août) : mardi : 10h - 12h et 14h - 19h

mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 17h • samedi : 10h - 17h

Centre Nautique Avenue de la Blies - 57200 SARRGUEMINES - Tél. : 03 87 95 03 30

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h - 21h30 • mercredi : 8h - 21h30

samedi : 9h - 20h30 • dimanche de 9h à 18h (19h30 en juillet/août)

Fermeture de la caisse 45 min. avant l'évacuation des bassins

Espace Détente Le lundi, mardi et jeudi de 11h à 21h30 • Le mercredi de 13h à 21h30 (créneau réservé aux femmes) • Le vendredi de 13h à 21h30 • Le samedi de 10h à 20h30 (*11h en juin/juillet/août) • Le dimanche de 9h à 13h

Piscine communautaire de Sarraïbe Rue Goethe - 57430 Sarraïbe - Tél. : 03 87 97 80 55

Fermé le lundi • Mardi : 17h - 19h • Mercredi : 16h - 19h • Jeudi : 17h - 19h (réservé aux adultes) • Samedi et dimanche : 9h - 12h • **Horaires modifiés lors des vacances scolaires**

Les autres numéros utiles

Sarreguemines Tourisme (Office de Tourisme)

11 rue du Maire Massing BP 50339
57203 SARRGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 98 80 81 - Fax : 03 87 98 25 77
contact@sarreguemines-tourisme.com
www.sarreguemines-tourisme.com

Sarreguemines Confluences Habitat

(Office Public de l'Habitat)
3 rue Alexandre de Geiger BP 61101
57216 SARRGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 95 06 44 - Fax : 03 87 98 46 41
www.oph-sarreguemines.fr

Relais Parents Assistants Maternels de Sarreguemines

5 rue de la Paix - 57200 SARRGUEMINES
Tél. : 03 87 98 56 03 - Fax : 03 87 95 44 02
rparm@agglo-sarreguemines.fr

Relais Parents Assistants Maternels de Sarraïbe

21 rue des Tisserands - 57430 SARRALBE
Tél. : 03 87 97 85 92

Multi-accueil « L'Atelier des Lutins »

Les Petits Chaperons Rouges
Europôle - Rue Robert Schuman - 57910 HAMBACH
Tél. : 03 87 09 00 95 - Fax : 03 87 02 10 80
atelier.deslutins@lpcr.fr

Multi-accueil « La bulle enchantée »

Les Petits Chaperons Rouges
2 rue de l'Abbé Louis Verdet - zone industrielle
57200 SARRGUEMINES
Tél. : 03 83 22 19 04 - sarreguemines.la bulle@lpcr.fr

Espace Entreprise

27 rue du Champ de Mars - 57200 SARRGUEMINES
Tél. : 03 87 98 75 75 - Fax : 03 87 98 27 27
espace-entreprise@ espace-entreprise.fr
www.espace-entreprise.fr

Golf Sarreguemines Confluences

1 allée du Golf - 57200 SARRGUEMINES
Tél. : 03 87 27 22 60 - Fax : 03 87 27 22 61
info@sarreguemines-golf.com



LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitche - 57200 SARRGUEMINES - Tél. : 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 10h à 12h50

Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING - Tél. : 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature - 57915 WOUSTVILLER - Tél. : 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Zetting

Route de Dieding - 57905 ZETTING - Tél. : 06 77 44 99 58

- lundi et samedi de 9h00 à 12h20 et de 13h00 à 16h50

- mercredi et vendredi de 9h00 à 11h50.

- fermé les mardis et jeudis.

Déchèterie de Sarraïbe

Lieu-dit "Schachen" (entre Sarraïbe et Hoving -

accès par la RN 656 vers le stand de tir) - Tél. : 06 73 59 37 13

Avril à septembre

- lundi et mercredi de 14h à 16h

- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Octobre à mars

- lundi et mercredi de 14h à 16h

- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Déchèterie professionnelle

Chemin du Bruchweier - 57200 SARRGUEMINES - Tél. : 06 79 94 50 16

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h50 et de 12h30 à 14h45

Samedi de 8h à 13h45 - Fermé le jeudi après-midi

Réception amiante (sur rendez-vous) - le jeudi de 13h à 16h45

Dans certaines opérations, les particuliers pourront bénéficier des équipements de la société de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

La Fibre Optique à l'abonné déployée par MOSELLE FIBRE à Rémering-lès-Puttrelange en décembre 2017

« Avec Moselle Fibre, l'aménagement numérique de la Moselle passe à la vitesse supérieure. Engagé dans une ambitieuse stratégie d'aménagement numérique depuis le début des années 2000, le Conseil Départemental se mobilise aujourd'hui en faveur du très haut débit pour tous. Une stratégie portée par le syndicat mixte Moselle Fibre, qui regroupe à ce jour le Département et 18 intercommunalités. Moselle Fibre disposera à l'horizon 2021 d'une infrastructure en fibre optique complémentaire des réseaux d'initiative privée afin de mailler intégralement le territoire. Une avancée déterminante pour l'économie, mais aussi pour tous les Mosellans. » : Patrick WEITEN, président du Conseil Départemental de la Moselle.

UN PILOTAGE CONFIE À « MOSELLE FIBRE »

Baptisé « Moselle Fibre », le Syndicat mixte d'aménagement numérique de la Moselle a été créé en mai 2015. Il réunit à ce jour le Conseil Départemental et 18 communautés de communes (soit 483 communes et environ 300 000 Mosellans). La Région Lorraine y joue un rôle consultatif. Concrètement, Moselle Fibre assure le service public des réseaux et services locaux de télécommunications électroniques pour le compte de ses adhérents. Il a pour objet la création, la mise à disposition, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques FttH (fiber to the home ou « fibre à l'abonné »). Ce réseau sera ouvert aux opérateurs qui pourront alors proposer des offres de services THD aux Mosellans. La Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs a adhéré dès le début à ce syndicat et a voté les crédits nécessaires pour le déploiement de la fibre sur son territoire. La CASC a repris la suite de ce dossier après la fusion.

LE NUMÉRIQUE, POUR TOUT ET POUR TOUS

Au-delà de son intérêt économique majeur, le très haut débit est un facteur de développement indispensable aux territoires et aux Mosellans. En voici quelques exemples.

* **Maintien à domicile** : dans un contexte de vieillissement de la population, le main-

tien à domicile constitue un enjeu majeur de bien-être pour les personnes âgées et/ou handicapées. Le THD est indispensable à la généralisation de solutions domotiques s'appuyant sur les objets connectés (télé-surveillance, régulation de la température, gestion de maladies chroniques...).

* **Télémédecine** : en matière de santé, le développement de services publics innovants nécessite de s'appuyer sur des réseaux performants : chirurgie assistée par ordinateur, consultation et suivi médical à distance...

* **Éducation, formation** : outre le Cartable Numérique et le suivi des dossiers des élèves de la maternelle au lycée, les réseaux doivent aujourd'hui permettre d'accéder à des contenus pédagogiques en ligne de plus en plus riches. Sans compter le développement des MOOC (cours en ligne ouverts à tous) et des modules de formation à distance.

* **Culture et loisirs** : le THD favorise l'accès à la culture (visites virtuelles...) et au divertissement (VOD, téléchargement de films, de documentaires et de musique, jeux vidéos, 3D, réalité virtuelle...).

* **Services publics** : gommant les inégalités entre la ville et la campagne, le THD offre la possibilité à toutes les collectivités de bénéficier des usages de la « ville connectée » (mobilier urbain communicant, vidéo protection, démarches administratives en ligne, e-services innovants...)

COMMENT LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS ?

Le réseau s'arrêtera dans un point de branchement (PBO) dans la rue, proche de votre logement, soit dans une chambre souterraine (si le réseau téléphonique arrive en souterrain), soit sur un poteau (si le réseau téléphonique arrive en aérien). C'est lorsque vous souscrirez une offre auprès d'un des opérateurs télécom Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) présent sur le réseau, que la dernière partie jusqu'à votre domicile sera construite.



Rappel concernant l'installation chez vous :

- Prévoir une demi-journée (matin ou après-midi).
- Repérer, si possible, les accès téléphoniques (les prises téléphoniques, point d'entrée de la maison ou de l'appartement, la chambre intermédiaire en souterrain ou le point d'attache du fil en aérien) et les rendre accessibles.
- Indiquer au technicien le lieu (idéal) de pose du boîtier optique (près de la box DSL ou de la TV par exemple).
- Indiquer au technicien les gaines, faux plafonds et moulures utiles pour le parcours de la fibre.
- Indiquer au technicien le retrait ou non du réseau cuivre (par défaut, non).
- En cas d'impossibilité technique (impossibilité dans le cheminement de l'aiguille), le technicien peut annuler l'opération et la souscription.
- Facturé 149 € par certains FAI, les frais de raccordement à la fibre (FAR) d'une maison sont souvent offerts au gré des promotions.
- Si vous souhaitez câbler plusieurs prises chez vous, précisez-le lors de votre souscription à l'offre fibre (prestation payante selon le FAI).
- Si votre installation comporte des équipements spéciaux (alarme gérée à distance, dispositif de transmission, ...), précisez-le lors de la souscription.

Les étapes de l'installation de la fibre optique dans une maison :

Une fois le test d'éligibilité et le choix du FAI effectués, vous devez souscrire une offre fibre et fixer une date de rendez-vous pour le passage du technicien. L'installation dure généralement de 2h à 4 h, en fonction du type d'installation (en aérien ou en souterrain) et de la distance qui sépare le point de branchement (PBO) le plus proche de la maison à la prise optique. Voici, étape par étape, l'installation de la fibre dans un pavillon par un technicien :

- 1- A l'extérieur de la propriété, le technicien commence par ouvrir la chambre dont dépend la maison afin de récupérer le point de branchement.
- 2- Grâce à un câble de tirage (aiguille), la fibre est tirée dans le fourreau déjà emprunté par le câble téléphonique.
- 3- Généralement, l'arrivée des fourreaux se trouve dans le garage, non loin du compteur électrique. Il convient au client de s'assurer que cet emplacement soit accessible aux installateurs et non obstrué (par un meuble par exemple).

4- Selon les considérations pratiques ou esthétiques du client, et après examen de l'habitation, le technicien détermine le trajet le plus adapté pour faire circuler la fibre jusqu'à la prise optique, en utilisant l'un des fourreaux, sur les plinthes ou encore à travers les cloisons.

5- La prise fibre optique est installée et soudée. Son emplacement est important puisqu'elle est reliée à la box. Il s'agit de prendre en compte l'agencement de la maison mais également la manière dont le client souhaite connecter ses équipements à la box (Ethernet, WI-FI ou courant porteur en ligne « plug »).

6- Le technicien paramètre la box et teste son débit. Si tout est en ordre, l'installation est alors terminée.

Vous trouverez sur le site de Moselle Numérique, un lien vidéo vous montrant une réalisation d'un raccordement de pavillon, ainsi qu'un formulaire de contact pour poser vos questions :

<http://www.moselle-numerique.fr/>



NOTRE RPI

La commune de RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE est confrontée à une baisse des effectifs de son école ces dernières années ainsi qu'à une baisse de fréquentation du périscolaire. Nous sommes aussi menacés d'une fermeture d'une classe maternelle et la baisse des naissances dans notre village ne fait qu'augmenter ce risque.

La commune de HILSPRICH, elle aussi confrontée à ces problèmes, nous a proposé un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Les conseils municipaux des deux communes ont émis un avis favorable à la création de ce RPI.

Les avantages de ce regroupement sont multiples :

- améliorer les conditions de travail des élèves (avoir des classes à cours simples ou doubles et éviter un jour les cours triples).
- se regrouper au bon moment pour bien préparer l'avenir.
- mutualiser financièrement le périscolaire, les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP), l'accueil de loisirs pour les vacances et les divers frais.
- maintenir des classes dans les deux villages dans le futur.

Au niveau de la maternelle, il n'y aura aucun changement pour les élèves.

Au niveau de l'élémentaire, les 3 niveaux (3 classes) de CP, CE1 et CE2 seront à RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE et les 2 niveaux (2 classes) de CM1 et CM2 seront à HILSPRICH. Un bus (pris en charge par la CASC) transportera les élèves concernés d'une école à l'autre.

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires de l'école ainsi que les horaires des trajets.

	L M J	V	Me
Horaires de l'école de Rémering	8h30 – 11h35 13h25 – 15h50	8h30 – 11h35 13h25 – 15h00	8h30 – 11h20

Horaires des trajets							
TRAJET ALLER			TRAJET RETOUR				
Jour de circulation	L M Me J V	L M J V	Jour de circulation	L M J V	Me	L M J	V
Communes - Lieux			Communes - Lieux				
Rémering-Ecole	8h10	13h05	Hilsprich-Ecole	11h30	11h15	15h45	14h55
Hilsprich-Ecole arrivée	8h17	13h12	Rémering-Ecole arrivée	11h38	11h23	15h53	15h03



Cette année, pour leurs vacances d'avril, les enfants du centre de loisirs des Cigogneaux ont aménagé le « JARDIN DES POUCCES VERTS ». Pendant toute la semaine, les 28 enfants âgés de 3 à 11 ans ont construit et peint des bacs en bois puis les ont remplis de terre et couverts de paillage. Ils ont ensuite construit un coffre à outils, un composteur et un récupérateur d'eau.

Nous avons fait appel à un spécialiste pour nous montrer comment planter les semis et nous donner les bons conseils pour les jardiniers en herbe que nous sommes. Car le « Jardin des Pouces Verts » sera entretenu par les enfants du centre de loisirs mais aussi du périscolaire.

Nous avons établi une correspondance écrite avec le centre de HOLTZEIM qui aménage lui aussi un potager. Ainsi, tous les soirs, certains jardiniers se sont transformés en reporters afin de faire part de nos nouvelles expériences à nos camarades Alsaciens.

Les « Pouces Verts », c'est un jardin ouvert. Chacun peut venir arroser ou planter (le coffre à outils et le récupérateur sont là pour ça) car nous savons que celui qui plante n'est pas forcément celui qui récolte. Les « Pouces Verts », c'est aussi un jardin partagé.



Un grand merci à la municipalité pour nous avoir permis d'aménager les « Pouces Verts » sur l'espace public et pour nous avoir fourni la terre et le paillage. Un grand merci au maître jardinier, Francis, pour ses conseils et son aide indispensable. Et un grand merci aux parents pour leurs graines et semis qui feront que dans le jardin des « Pouces Verts », il y aura, entre autres, des courges, des haricots, des tomates-cerise, des fraises, et beaucoup de joie ! Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 30 juin pour la fête du périscolaire et des « Pouces Verts ».

Benoît PRIEUR, Responsable de l'Accueil Péri-scolaire « Les Cigogneaux ».

LES FINANCES DE LA COMMUNE

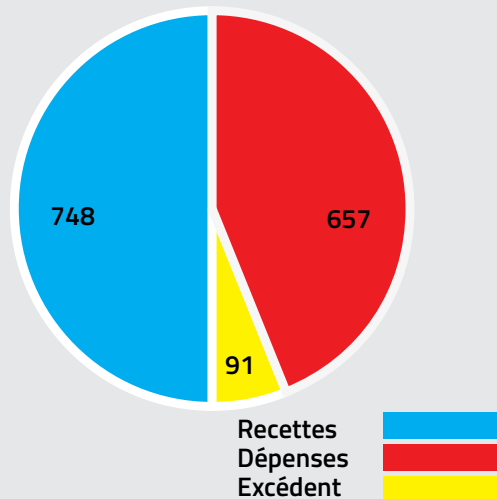
EN QUELQUES CHIFFRES :

Le compte administratif enregistré dans sa section « Fonctionnement », les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement. Il est constitué par la différence entre :

- les recettes assurant le fonctionnement de la collectivité : produits de la fiscalité locale et dotations de l'Etat
- Les charges à caractère général : dépenses de personnel, achats divers hors investissements, dépenses d'énergie, dépenses d'entretien des biens communaux, équipements scolaires et sportifs, intérêts des emprunts, ...

Le résultat de nos trois sections budgétaires pour l'année écoulée 2016 est présenté ci-dessous :

Budget général de la commune (en milliers d'euros) :



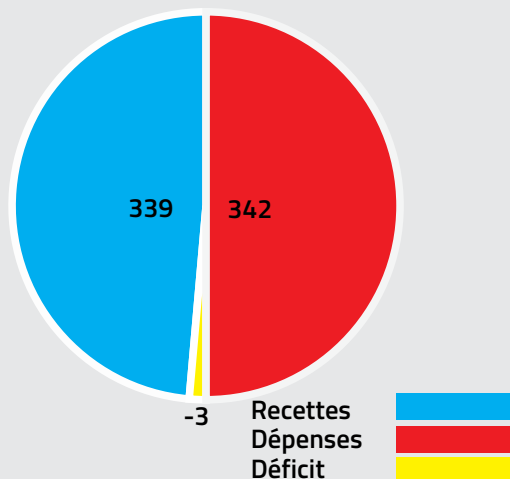
La diminution régulière des dotations de l'Etat est une réalité, qui affecte les recettes de la Commune. Celles-ci se sont élevées à 753 m€ en 2016 contre 774 m€ si on remonte à 2013 par exemple.

Au cours de cette période de 3 ans, nous avons perdu 36.000 € de dotations de l'Etat, ce qui oblige à contracter toutes les dépenses.

Il est évident que par ce procédé, l'Etat cherche à faire augmenter la fiscalité locale pour compenser les problèmes budgétaires nationaux.

La municipalité continue de privilégier la limitation des dépenses pour éviter les augmentations de taxes, mais les excédents de fonctionnement devenant plus étroits, les projets d'investissements futurs en seront affectés.

Centre de Plein-Air



Le camping enregistre une légère diminution de ses recettes (339 m€ contre 350 m€ en 2015). Quelques dépenses nécessaires d'entretien, supérieures à 2015, conduisent à constater un léger déficit de fonctionnement. Les conditions météorologiques n'ont pas été très favorables pour notre région, mais cette activité peine à renouveler sa clientèle au regard des autres offres du marché des loisirs.

Assainissement :

Les recettes de notre réseau de collecte et de traitement des eaux usées ont diminué de 3 m€ par rapport à 2015. Ceci provient d'une légère érosion des volumes d'eau consommés ainsi que de la quasi-absence de branchements nouveaux.

Des dépenses de maintenance imprévues ont rendu le service légèrement déficitaire, ce qui est compensé par le report positif de l'année précédente.

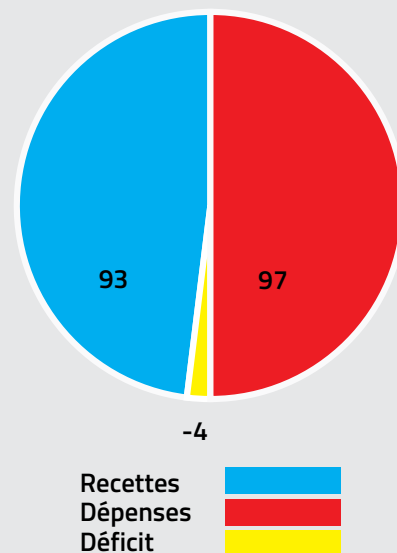
Nous nous efforçons de maintenir le coût de la redevance à un niveau inférieur à celui de la plupart des communes environnantes, mais nous constatons que l'augmentation des dépenses imposées (application des normes règlementaires notamment) rend l'équilibre de ce service de plus en plus difficile à maintenir.

Endettement de la Commune :

En l'absence de tout recours à l'emprunt au cours du mandat précédent et de celui en cours, la dette résiduelle envers les établissements de crédit s'élève à 161 m€, soit environ 136 € par habitant pour le budget général.

À titre de comparaison, en 2016, la dette moyenne des communes de Moselle était de 501 € par habitant.

Les dettes du budget CPA et du budget Assainissement sont entièrement soldées.



Perspectives budgétaires pour les années futures :

L'intégration de notre village au sein de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines va conduire à des changements en matière de gestion budgétaire. En effet, la CASC percevra une partie de nos recettes actuelles et en contrepartie, fournira des services à la Commune et attribuera certains budgets de fonctionnement et d'investissement.

La priorité de vos élus est de veiller à ce que les changements prévisibles soient les plus neutres possible pour les habitants et que la gestion du futur ensemble, respecte les efforts de bonne gestion réalisés par l'équipe municipale depuis plusieurs années.





NOTRE CPA

Au fil des siècles, Rémering-lès-Puttelange connu une destinée assez ordinaire, semblable à celle de maints villages en terre Lorraine. Tout bascula dans les années 30, avec la mise en œuvre de la fameuse Ligne Maginot aquatique à l'emplacement de la « trouée de la Sarre ». Le territoire rémeringeois se trouva alors pourvu d'une vaste étendue d'eau artificielle.

Une fois la guerre achevée, l'étang demeura la possession de l'armée, de même que ceux de Hirbach, Diefenbach, Hoste, ... mais pour quel avenir ?

Malgré les rigueurs du secret militaire, ces sites de pleine nature n'étaient pas sans exercer leur attrait sur une population en quête de détente et de loisirs. Dès le début des années 60, les citadins du bassin houiller, mais aussi les Sarrois, s'y rendaient en masse chaque fin de semaine. Les prix des terrains privés alentours commençaient à flamber.

À Rémering-lès-Puttelange, l'étang des Marais devint logiquement une destination de « vacances » à moindre frais pour nombre de mineurs du village et des alentours, heureux de profiter des joies de la pêche et de s'initier à celles du camping.

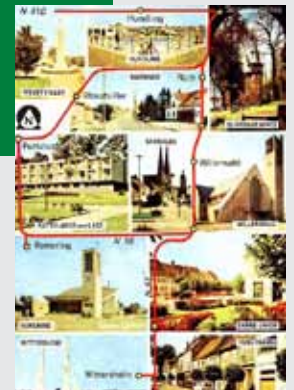
De fait, la vocation touristique s'était imposée. Encore fallait-il lui donner un cadre, notamment pour réguler le développement anarchique des constructions.

En 1963, l'armée cédait les étangs au domaine public. La vente des 6 plans d'eau du secteur « Pays des Lacs » donna alors lieu à la création de l'inter communauté des étangs à laquelle adhéraient les municipalités concernées.

1965/1966 : C'est l'association de pêche locale qui prit en charge la gestion et la vente de cartes de pêche et la pisciculture.



1966 : Création du syndicat d'initiative (convention entre le syndicat et la municipalité). Les investissements étaient engagés par le syndicat d'initiative. Les forêts communales Stangenwald et Litesch, à proximité, ont permis la mise en place d'un camping qui sera fréquenté en primeur par les habitants du bassin houiller. Beaucoup de mineurs étaient en effet pêcheurs et connaissaient déjà l'étang. Pour ces mineurs et leur famille, le week-end était désormais consacré à la pêche et au camping, à la vie à la campagne. Les premiers mineurs campeurs furent la famille Théo Berscheid, les familles Bies de Carling entre autres. À ce moment-là, la municipalité mit en place une buvette sous une petite toile de tente, tenue par Maya Bur. C'est aussi la période des mémorables fêtes populaires qui séduisaient tous les villageois et les premiers résidents. Jusque-là le comité des fêtes présidé par Paul Held organisait au village de fameuses fêtes populaires, pour mémoire les fêtes d'été derrière le foyer avec le non moins célèbre cochon à la broche préparé sous le préau des écoles. Les bénévoles ne ménageaient ni peine ni temps pour l'animation et le plaisir de leurs concitoyens et des vacanciers. On se souviendra de Marie-Louise et Paulé Held, Germaine et Rudy Kanzler, Véronique et Louis Karp, Lucette et Jean Pierret, Clémence Dudot, Alphonse Petermann et Alphonse Kopp, Joseph Blanc.



1967 : Naissance officielle du Centre de Plein air, ce qui donna lieu à une fête inaugurale extraordinaire. Pour les familles des cités minières Sainte Barbe, Emile Huchet, Cuvelette, L'Hôpital, Jeanne d'Arc, Folschviller, l'étang de Rémering devint symbole de récréation, repos, détente... Et c'est à Louis Karp et à son Conseil Municipal (en 1963) que nous devons l'existence de cet espace de loisirs et de détente.

1976 : C'est la première fête du 14 juillet organisée à l'étang par le comité des fêtes. Progressivement se mirent en place les premières infrastructures du centre de plein air par la construction du bureau et du «club house» (qui devient plus tard l'auberge), l'aménagement de la route, le raccordement en eau et en électricité. Des plans d'aménagement du camping dans la forêt sont établis et réalisés bénévolement par des géomètres (de Vouters, résidents occasionnels, séduits par le site, François Weber de L'Hôpital, Lelong de la cité Emile Huchet, Jamann de Saint Avold). Après la délimitation des parcelles, on procéda au défrichage. Là encore c'était très souvent des ouvriers travaillant aux HBL qui, les week-ends ou durant leurs congés payés, se chargeaient du débroussaillage, du déboisement.

1978 : Le syndicat d'initiative rétrocédait les plans d'eau et les campings à leur commune respective.



EN BREF

DÉFIBRILLATEURS : Ces dernières années, la municipalité de RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE a engagé une politique de formation aux premiers secours de son personnel et de la population. Il ne manquait plus que l'équipement des lieux publics par 3 défibrillateurs (devant l'école, devant la mairie, devant l'accueil du camping). Les appareils (2133 € l'unité) sont accessibles 24H sur 24, ils sont éclairés la nuit, chauffés l'hiver, ventilés l'été et protégés par une alarme. Ils sont utilisables sur les enfants avec les mêmes patches, il y a juste un petit curseur à déplacer. Ils sont localisables grâce à l'application des téléphones portables « STAYING ALIVE ». Deux défibrillateurs ont été subventionnés à hauteur de 1400 € par la fondation CNP Assurances de Paris et le troisième à hauteur de 1000 € par le Crédit Mutuel de Puttelange-aux-Lacs.



COMPTEUR LINKY : ERDF, devenu Enedis en mai 2016, a lancé une révolution dans son secteur avec le nouveau compteur électrique intelligent LINKY. Il vise la transformation du réseau de distribution d'électricité en « smart grid » (réseaux ayant recours à des solutions informatiques complexes pour optimiser les interactions entre l'offre et la demande d'électricité). Il s'agit plus exactement d'un ambitieux projet de compteurs pouvant aussi s'auto-paramétrer.

Les compteurs LINKY seront posés dans tous les foyers de RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE entre les mois de mai 2019 et octobre 2019. Enedis vous préviendra environ un mois avant l'installation du compteur.

TRAVAUX : Une année pour traiter les urgences. Suite à de nombreuses fuites sur les toitures de l'école et du presbytère ainsi que le très mauvais état des gouttières, il a été décidé d'entreprendre ces gros travaux de réparation et d'entretien en 2017.

ÉLAGAGE : Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées (y compris les chemins ruraux), de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Pour les branches d'arbres qui touchent les lignes électriques il faut contacter le Service Clients Enedis (nouveau nom d'ERDF) au [09.69.32.18.49](tel:09.69.32.18.49) car c'est dangereux.

IGN (Institut National de l'information Géographique et Forestière) : La commune de RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE a été choisie pour l'installation de trois repères de nivellement. Ce sont des points matérialisés dont l'altitude est déterminée avec précision (voir photo). L'un a été installé sur la Redoute 117 (Altitude 222,422m Longitude 6°56'42"E Latitude 49° 02' 05" N), le deuxième sur la façade latérale EST de la nef de l'église (Altitude 225,855m Longitude 6°56'23" E Latitude 49°02'09"N), et le troisième sur la façade en bas à gauche de la mairie (Altitude 224,608m Longitude 6°56'15"E Latitude 49°02'13"N).

RECETTES

DU VILLAGE



Tarte au fromage blanc

INGRÉDIENTS

Pour la pâte :

- 100 g de beurre fondu
- 1 œuf
- 100 g de farine
- un peu de lait
- 1 cuillère à café de levure

Pour la garniture :

- 750 g de fromage blanc à 40% de matières grasses
- 150 g de sucre
- 3 œufs
- 1 sachet de pudding chantilly

Préparation :

Pour le fond de tarte :

Fouetter l'œuf avec le sucre. Ajouter peu à peu les autres ingrédients. La pâte est crémeuse et doit s'étaler à la spatule dans le moule. Mettre le moule au réfrigérateur pendant le reste de la préparation.

Pour le fromage blanc :

Mélanger le fromage blanc avec le sucre et le sachet de pudding chantilly. Ajouter les jaunes d'œufs puis les blancs battus en neige. Verser le tout sur le fond de tarte. Mettre au four pendant une bonne heure à 180°. Laisser tiédir dans le four éteint puis sortir du four et mettre à l'envers sur une grille.

Remarque :

On peut utiliser le pot entier de 1kg de fromage blanc et dans ce cas, il faut 4 œufs et 200 g de sucre.



Streusel de ma grand-mère

Ingrédients pour la pâte à brioche :

- 500 g de farine
- 1/4 c à café de sel fin
- 4 c à soupe de sucre
- 160 g de beurre très mou
- 3 œufs
- 20 g de levure de boulanger
- 1/8 de litre de lait tiède

Ingrédients pour le streusel :

- 70 g de beurre
- 70 g de sucre
- 70 g de farine

Préparation :

Faire gonfler la levure dans le lait tiède et le sucre. Mettre tous les ingrédients dans un saladier et mélanger. Travailler la pâte et la mettre dans un saladier fermé. Mettre "au chaud" si possible (par exemple derrière une vitre au soleil) et attendre 2 heures. Retravailler la pâte et la mettre dans un moule couvert d'un linge et refaire gonfler au chaud. Pendant ce temps, préparer le streusel avec 70 g de beurre, 70 g de sucre et 70 g de farine : faire ramollir le beurre coupé en petits cubes, malaxer le beurre avec la farine et ajouter le sucre. Bien mélanger et mettre ces grumeaux au réfrigérateur car ils doivent être bien durs avant de les mettre sur la pâte à brioche étalée dans un moule à tarte. Faire cuire à 150° pendant 1/2 heure à 3/4 d'heure.

NOTRE ÉCOLE



Opération « Nettoyons la nature »

Tous les élèves de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Petits et grands sont partis dans le village équipés de gants et de sacs poubelles. Ils ont ramassé avec beaucoup d'application et de motivation les différents déchets, fiers d'avoir une école et un village propres. Cette opération a été organisée avec l'aide de la municipalité et des magasins Leclerc. Les parents d'élèves ont accueilli les élèves au retour de leur collecte avec un bon goûter.

SAINT NICOLAS

Comme le veut la tradition, Saint Nicolas est passé à l'école accompagné du Père Fouettard. Cette année, il a apporté des friandises aux petits et aux grands avec son nouvel âne « Nougat » qui a eu beaucoup de succès auprès des enfants.



La Kermesse

L'année scolaire se clôt comme chaque fois par une fête de l'école. Cette année, le spectacle proposé a été préparé en grande partie avec la participation d'un intervenant en musique de l'association Aska Musique et ce, grâce au financement de l'APE. Les petits ont découvert les percussions et les plus grands, les gobelets. A cela se sont ajoutés des chants et une chorégraphie de zumba préparée avec l'aide d'Angélique, intervenante pour Fit Mouv'



Rencontre sportive à Hilsprich

Au mois de septembre, nous sommes allés à l'école de Hilsprich pour participer à une rencontre sportive organisée par les maîtresses de Hilsprich. Les enfants, répartis en petites équipes, s'affrontaient amicalement dans des épreuves de saut, de lancer et de course. Les mamans de Hilsprich nous ont préparé un bon goûter et tous les participants ont été récompensés par une médaille. C'était une belle matinée sportive qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur !



L'été approche ! Le glacier passe à l'école grâce à l'APE pour le plaisir de nos petits gourmands !



Athlétisme

Comme à chaque printemps, Gérard Oltmanns, entraîneur au club d'athlétisme de Sarreguemines, vient bénévolement initier nos élèves à différentes disciplines d'athlétisme. Du CP au CM, c'est avec impatience que nos élèves attendent leur séance d'athlétisme hebdomadaire dès le retour des beaux jours. Lancer, saut et course, il y en a pour tous les goûts ! Merci Gérard !



Le Moulin de la Blies

Tout comme leurs petits camarades des classes maternelles, les élèves des classes élémentaires se sont rendus au Moulin de la Blies à Sarreguemines pour visiter le musée de la Faïencerie et participer à un atelier de modelage au cours duquel ils ont fabriqué un petit vide poche.

Bonne retraite Francine

L'heure de la retraite a sonné pour Francine Mertz qui a assuré l'enseignement religieux dans nos classes depuis de nombreuses années. Nous lui souhaitons de bien profiter de ce temps libre qui s'offre à elle ! Bonne retraite Francine !



Le château du Fleckenstein

Les élèves du CP au CM2 ont passé une journée au château du Fleckenstein, un château fort semi-troglodyte situé à Lembach, dans le Bas-Rhin. Au programme, visite ludique du château fort et de sa forêt. A travers des stations de jeux et des énigmes à résoudre pour retrouver un trésor caché. Les enfants ont découvert ce monument historique méconnu qui se trouve dans un environnement magnifique. Les panneaux historiques sont là pour rappeler les fondamentaux du moyen âge et s'y confronter. La visite devient alors aussi enrichissante qu'amusante.

Sortie au moulin de la Blies

Les élèves de la maternelle ont participé à un atelier poterie et modelage au musée des techniques faïencières au moulin de la Blies à Sarreguemines. Ils ont découvert l'argile à travers la réalisation d'un modelage simple. A partir de boules et de colombins, ils ont fabriqué une chenille porte crayon qu'ils ont décorée à l'aide de couleurs céramiques. Une fois cette chenille cuite dans l'un des grands fours du moulin, les enfants étaient fiers de l'offrir à leur papa à l'occasion de la fête des pères.



Journée à la ferme.

Les élèves de l'école maternelle se sont rendus à la ferme de Zellen à Petit Tenquin. Au programme, visite de la ferme et découverte des animaux : vaches, veaux et Cannelle le nouveau petit chiot de Marlène la fermière !

Le matin, les enfants ont participé à la traite d'une vache et ont donné le biberon à un petit veau. Ils ont également fabriqué du beurre à partir de la crème en la secouant jusqu'à obtenir d'abord de la chantilly puis du beurre. Un goûter a été offert par la fermière : gâteau et lait chocolaté. Après un repas tiré du sac, l'après-midi a été consacré à la découverte des céréales. Les enfants ont appris à reconnaître l'orge, le blé et le maïs ainsi que leur utilisation dans notre alimentation. Pour finir, ils ont fabriqué de la farine à partir des grains de blé ; ils ont écrasé ces grains au moulin à café, puis tamisé pour ne garder que la farine pure. Après cette journée au programme bien rempli, les élèves sont rentrés fatigués mais heureux !



Festival les Z'ÉTANGS D'ART



“La culture est salvatrice, parce qu’elle est irremplaçable pour ouvrir les esprits, les rendre plus tolérants et aussi les distraire.”

Nicolas Laugero

Depuis plusieurs années, Les Foyers Ruraux du secteur de L’Albe et des Lacs se sont penchés sur la nécessité d’impulser et de développer une dynamique culturelle sur notre territoire à vocation touristique, durant la période estivale. Grâce à la volonté et au travail collectif d’élus et de bénévoles issus des communes de Holving, de Puttelange-aux-Lacs et de Rémering-lès-Puttelange, le projet de développement culturel sur le secteur touristique des étangs a pu voir le jour, porté par les Foyers Ruraux de ces localités et les communes, soutenu pour deux ans par le programme Européen LEADER : ainsi est né le Festival « **Les Z’Étangs d’Art** ».

Susciter la curiosité, faire découvrir au plus grand nombre des spectacles vivants et le cinéma, en milieu rural, favoriser les échanges entre les participants acteurs et spectateurs, ont été les fils conducteurs durant l’élaboration

de la programmation culturelle qui s’articule autour de deux axes :

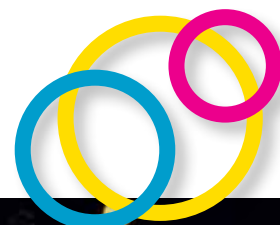
- des séances de cinéma régulières en salle, toute l’année à Puttelange-aux-Lacs à tarif contenu
- des animations estivales « gratuites » du mois d’avril à septembre avec des soirées de cinéma de plein air et des spectacles variés tout public de plein air ou en salle.

Un site internet et une page facebook vous permettront de trouver toutes les informations nécessaires ainsi que les programmations cinéma.

Résidents, touristes, nous vous invitons à découvrir cette première programmation.

*Alors venez nombreux,
nous serons ravis de faire
votre connaissance !*

Les organisateurs



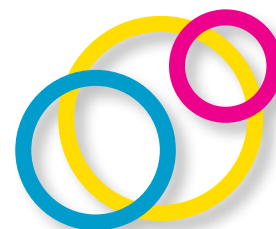
CINEMA PLEIN AIR - SPECTACLES

Lieu	date	Manifestation	Observation
MARS 2017 REMERING	Vendredi 24 mars à 18h	Conférence de presse	Lancement saison culturelle + verre de l'amitié
Avril			
HOLVING Centre Socio Culturel	17 avril à 17h Lundi de Pâques	Spectacle musical : « MA DRÔLE DE VIE » <i>Coffee Potes</i>	Ouverture saison culturelle ☐
Mai			
REMERING cour d'école ou aire multisports	24 mai à 21h Veille de l'Ascension	Cinéma plein air LES TUCHES2 + animation* SOUL PARASOL	Repli possible Foyer Socio-Educatif
Juin			
PUTTELANGE Aire sportive	Vendredi 2 juin à 21h	Cinéma plein air VIVE LES VACANCES + animation* MUD CAKE	Repli possible CAC
PUTTELANGE Aire sportive	Vendredi 30 juin à 22h	Cinéma plein air LE SECRET DES PHARAONS + animation* LES DÉCADENTS	Repli possible CAC
Juillet			
PUTTELANGE Aire sportive	Samedi 1 ^{er} juillet à 21h	Spectacle : « LA TÊTE EN CONFIOTE » <i>Cie la Conserverie</i>	Repli possible CAC
Juillet			
HOLVING Cour d'école	Jeudi 20 juillet à 22h	Cinéma plein air JOSÉPHINE + animation*	Repli Centre Socio Culturel
HOLVING Cour d'école	Vendredi 28 juillet à 22h	Cinéma plein air ADOpte UN VEUF + animation*	Repli possible Foyer Socio-Educatif
Août			
REMERING Cour d'école	Mardi 15 août à 21h	Spectacle : « LA TENTE D'EDGAR » <i>Cie La Trappe à Ressort</i>	Repli possible aire multisports
HOLVING Cour d'école	Vendredi 18 août à 21h	Spectacle : « EMILIO ET CRAPULINO » <i>Cie La Trappe à Ressort</i>	Repli Centre Socio Culturel
Septembre			
REMERING Cour d'école/ multisports	Samedi 16 sept à 21h	Cinéma plein air LE LIVRE DE LA JUNGLE + animation*	Repli possible Foyer Socio-Educatif

*Avant chaque séance de cinéma plein air, une animation musicale ou autre sera proposée (artistes locaux) ainsi qu'une buvette-restauration organisée par le Foyer Rural de la commune d'accueil.

☐ Après le spectacle d'ouverture et de clôture, une collation/buvette sera mise à disposition. Avant les autres spectacles, une animation aura lieu avec restauration-buvette.

TOUS LES SPECTACLES ET SÉANCES DE CINÉMA SONT GRATUITS ET POUR TOUT PUBLIC





Être artisan de paix



Les PETITS CHANTEURS à LA CROIX DE BOIS...



“Porter la Croix de Bois du Petit Chanteur revêt un sens particulier : parce qu’il porte le symbole du Christ, le Petit chanteur affirme sa volonté de se mettre au service d’un idéal, d’œuvrer pour une cause universelle et juste. Son action s’inscrit dans le champ du partage et de la paix ; il œuvre pour la paix. “

Le Petit Chanteur adhère à des valeurs humanistes, citoyennes et évangéliques. Il apprend le respect des autres, le respect de l’engagement, la solidarité. Ces notions fondamentales s’expriment lors de la pratique du chant en groupe, au sein de sa vie de Petit Chanteur mais aussi lors des rencontres à l’extérieur afin d’être en capacité de se mettre au service des autres. Dans la pratique du chant, le Petit Chanteur exprime la beauté et la pureté. C’est un message d’amour en direction des Hommes.

C’est un chant de l’âme qui parle au cœur ; et parce qu’il est universel, il parle à tous.

Le chemin qu’il parcourt est un apprentissage du respect et de la dignité de tout homme. A travers les rencontres qu’il est amené à faire, il apprend à découvrir l’autre et à l’aimer dans sa différence. Il apprend aussi à trouver sa place dans un monde vaste et complexe et à devenir une belle personne. Le Petit Chanteur incarne les valeurs fondamentales chrétiennes, il en préserve les racines culturelles et spirituelles. Il s’inscrit dans une mission fraternelle et pastorale. Il porte son attention vers l’autre avec humilité et enthousiasme. Il sait donner.

“Si quelqu’un veut être le premier, qu’il soit le dernier de tous et le serviteur de tous”



Rejoindre la Croix de Bois...

Devenir Petit Chanteur, c'est...

- Vivre une expérience humaine hors du commun et développer de belles amitiés
- Apprendre à chanter dans le plus réputé des chœurs français de garçons
- Voyager et porter un message de paix et d'espérance dans le monde entier
- Avoir un enseignement scolaire de grande qualité
- Recevoir une formation spirituelle et vivre selon les valeurs chrétiennes



A Rémering, nous avons un petit jeune du village qui a intégré cet ensemble vocal en septembre 2016. Il s'agit de Jean KOPP. Il est né le 6 décembre 2004. Fils de Isabelle KOPP, née SCHALL et Sébastien KOPP. Jean a 1 frère et 2 sœurs - tous plus jeunes que lui.

Jean a intégré l'ensemble vocal des PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS à la rentrée 2016...

Petit interview de Jean...

1) Comment as-tu découvert Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois (PCCB) ?

Je les ai découverts en 2014 lors d'un concert à PUTTELANGUE AUX LACS.

2) Qu'est-ce qui t'a donné envie d'intégrer les PCCB ?

Ce qui m'a donné envie d'intégrer cette équipe est le fait qu'ils chantent beaucoup. Moi j'aime bien chanter ; que ce soit des chants religieux ou populaires.

3) Comment se passent les sélections ? Le casting ?

Pour les sélections, il faut apprendre 2 chants qui nous sont imposés et que nous devons chanter aux auditions devant les 2 membres du jury.

Après l'épreuve des 2 chants, ils testent notre mémoire. L'un des 2 nous fait les notes au piano et nous, nous devons les refaire. C'est comme pour les vocalises.

4) Quelle est la semaine type d'un PCCB ?

Lundi : on prend le train pour aller à l'internat. Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois se trouvent à AUTUN (département 71).

On prend le repas de midi, puis début des cours à 14h30. Fin des cours à 18h30.

On mange, on retourne à l'internat puis le coucher.

Mardi et jeudi : lever 7h00, petit déjeuner, deux heures de chant puis cours jusqu'à 12h00. Déjeuner. Cours jusqu'à 18h30. Dîner puis coucher.

Mercredi : lever 7h00, petit déjeuner, cours jusqu'à 12h00. Déjeuner. Chant puis Cours jusqu'à 18h30. Dîner puis coucher.

Vendredi : lever. Petit déjeuner. Chant. Cours jusqu'à 12h. Déjeuner puis cours jusqu'à 15h30. Ensuite je prends le train jusqu'à METZ. Mes parents me récupèrent et je rentre pour le week-end.

5) Quels sont les critères pour partir en voyage ou concert avec les PCCB ?

Pour partir en tournée, il faut avoir de bonnes notes, être respectueux envers tout le monde et surtout connaître ses partitions par cœur.

6) Quels voyages as-tu déjà effectués ?

Au premier trimestre, j'ai fait 2 tournées. Une en Suisse de une semaine et la deuxième en Chine pendant 5 semaines.

Au deuxième trimestre, j'ai fait 1 tournée dans l'Ouest de la France de deux semaines.

Pour le troisième trimestre, nous partons faire une tournée de deux semaines dans le Sud de la France.

7) Comment se passe la vie d'un PCCB seul, loin de ses parents ?

La plupart du temps, cela se passe bien !

8) 8 mois après ton entrée chez les PCCB, comment vois-tu ton avenir ? Continuer ? Arrêter ?

Je ne me vois pas faire une carrière dans le chant. Mais je me vois continuer la musique, ça c'est sûr !

Merci à Jean pour sa collaboration à l'écriture de cet article.

Bonne continuation !

JOIES ET PROFITS DE MON VERGER FAMILIAL



Très belle réalisation de Marie Jeanne Pierret et Alain Riff coachés par Francis Pierret Vives félicitations pour leurs qualités Artistiques ! BRAVO !!

Avec de la patience, le verger devient confiture.

Joies et profits de mon verger familial

L'arboriculture fruitière est un domaine à la fois vaste et captivant, un sujet universel, jamais épuisé. La culture des arbres fruitiers peut être à l'origine de grandes satisfactions. Ces arbres, au même titre que d'autres végétaux, par leur port esthétique, par leurs floraisons abondantes et décoratives, par leur feuillage apprécié comme source d'ombre, peuvent aider à constituer le cadre harmonieux de l'habitation et cela, du groupement type pré-verger qui sied à la maison de campagne, aux plantations plus serrées, plus régulières et de développement réduit dans le jardin du pavillon. Mais la manière d'implanter un verger familial peut s'effectuer sous maintes autres perspectives.

Bien entendu, le but, le point culminant du verger familial est, sans conteste, le FRUIT, cadeau merveilleux que nous offre la nature.

Depuis les premiers bigarreaux, fin mai, jusqu'aux dernières pommes d'hiver et les kiwis récoltés en novembre, en passant par les groseilles acidulées, les pêches savoureuses, les framboises parfumées, les poires fondantes, les noisettes croquantes, les mirabelles aromatisées, les prunes sucrées et les raisins juteux, quelle somme de petites joies, de grandes satisfactions...

Depuis fort longtemps, nos ménagères savent que les fruits ne sont plus un luxe. On ne soulignera jamais assez que les fruits sont des sources importantes d'éléments nutritifs (glucose, sel...) et de vitamines. Les notions modernes en matière d'hygiène alimentaire corroborent la nécessité de consommer les fruits à volonté.

Produits par soi-même, ils sont toujours tellement meilleurs. La satisfaction se complète par le plaisir de pouvoir offrir des fruits, mûrs à point, aux amis et invités, aux nécessiteux de notre entourage... Peut-être même un surplus de production permettra-t-il de couvrir, du moins en partie, les dépenses qu'induisent les travaux d'entretien du verger.

L'arbre fruitier est un être vivant, régi par certaines lois naturelles déterminées. Il a ses besoins et ses exigences bien spécifiques. Il est aussi, de toutes parts et à toute époque, exposé aux dangers les plus divers. Il ne nous apportera le maximum de joies que si nous le soignons avec respect et compétence.

Parlant du pêcher, un arboriculteur chevronné disait: «Pour qu'il se sente bien, il doit sentir l'haleine de l'homme.» En d'autres termes, il ne



3 pommes d'or pour 3 membres méritants
Félicitations !



faut pas le soigner passagèrement, mais régulièrement, tout au long de l'année. Cette affirmation vaut pour toutes les espèces fruitières. Chacun est en mesure de réussir sa plantation fruitière, à petite ou à plus grande échelle, pourvu qu'il remplisse deux conditions indispensables, à savoir :

1. être habité d'un minimum d'amour pour les plantes arborescentes,
 2. posséder un minimum de connaissances sur la biologie des arbres fruitiers et leurs besoins en soins tout au long de l'année.
- S'agissant du second point, "Fruits et Abeilles" apporte mois après mois son lot de conseils.

Maurice MARX, Mutzig
(Extrait de *Fruits et Abeilles*).

Et si certaines connaissances en arboriculture vous font défaut (tailles-soins), n'hésitez pas à vous inscrire à la Formation Arboricole organisée par l'UDSAH de Moselle, qui a lieu tous les ans dans notre village.

De janvier à juin sur 8 demi-journées, les samedis matin de 8H à 12H.
Les cours théoriques et pratiques sont dispensés à la Maison des Arbos (cour de l'école maternelle) par Pascal Schneider moniteur départemental.
Pour la session « 2018 » contacter ce dernier au 03.87.02.22.08, pour renseignements ou inscription.
Tailles et soins n'auront plus de secret pour vous. Votre verger embellira et vos fruitiers vous seront reconnaissants en regorgeant de leurs merveilles.

Nous profitons de cette rubrique pour lancer un appel à candidature pour vous engager au sein du comité afin de garder ce vecteur social entre les générations et partager l'expérience des anciens.

LES FOYER RURAL CORDEES



Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural.



Pour répondre à une demande, une nouvelle séance de tai-chi a été proposée le mercredi soir pour des débutants. Après presque neuf mois de pratique, les intéressés ont pu améliorer leur force, leur souplesse, leur conscience du corps et leur concentration.

C'est ainsi qu'ils ont pu intégrer début mai, le premier groupe pour travailler ensemble certaines postures.

À la demande de la municipalité, le Foyer Rural Les Cordées a accepté de s'investir au niveau de la bibliothèque. C'est ainsi que plusieurs manifestations ont eu lieu : lectures de livres dans des lieux insolites, soirée jeux, accueil d'un conteur.



Comme par le passé, le Foyer est également intervenu dans le cadre des NAP :

Tai-chi et expression artistique où les enfants ont exprimé leur sensibilité artistique.

Le Foyer Rural s'est largement investi dans l'organisation du festival " LES Z'ÉTANGS D'ART " .

Voir sous la rubrique dédiée à ce festival.





Les Foyers Ruraux

Un mouvement d'éducation populaire

“ Ils remplissent leur mission dans le cadre de la démocratie républicaine et de la liberté d'association telles qu'elles sont garanties dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. ”

Ils sont ouverts à tous, sans distinction d'âge, d'origine, de profession et d'appartenance à quelque groupe que ce soit. Ils respectent les opinions et les croyances de chacun. Ils réalisent les conditions nécessaires à l'existence et au développement de la liberté et de la dignité de chaque personne. »

« Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. »

L'action du mouvement est guidée par les principes suivants :

- Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ;
- Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ;
- Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ;
- Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ;
- Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.



À Rémering-lès-Puttelange, il existe un centre de plein air situé au bord d'un beau plan d'eau de 56 hectares. Ce camping, très agréable, est entouré de belles forêts qui se prêtent à des promenades de toutes sortes (pédestre, équestre, VTT ...) et très appréciées des touristes. Il est géré par la commune.

L'étang, vaste et poissonneux, attire les pêcheurs qui pourront s'adonner à de belles parties de pêche. Il est peuplé de brochets, sandres, carpes, perches, tanches, gardons et brèmes. La pêche aux carnassiers est fermée du 1^{er} février au 30 avril. La municipalité vend à l'accueil du camping des cartes annuelles avec ou sans ponton, mensuelles, journalières et jeunes de 12 à 16 ans.

Il existe une Association de Pêche Etang des Marais (APEM). Celle-ci est dynamique et organise de nombreux enduros (voir l'Agenda à la fin de la revue).

Les apôtres de Saint Pierre vous invitent à les rejoindre dans ce superbe cadre de nature : L'Étang des Marais à RÉMERING -LÈS-PUTTELANGE.

CONTACT :

Association de Pêche Etang des Marais (APEM)
apem.remering@gmail.com

Avec Emploi Store, boostez votre recherche d'emploi !

Emploi Store est un site internet proposé par Pôle emploi pour accompagner les internautes en leur proposant des services digitaux sur l'emploi et la formation, à l'heure où le recrutement est imprégné par le numérique.

Emploi Store réunit gratuitement sur une plateforme web toutes sortes de services digitaux : MOOC (« massive open online course » en anglais, que l'on peut traduire par « formation en ligne ouverte à tous »), serious games (simulations pédagogiques), e-learning, quiz, applications mobiles de Pôle emploi et de ses partenaires (grandes entreprises, start-ups, développeurs, acteurs publics et privés de l'emploi et de la formation etc.) Une offre qui s'enrichit chaque jour pour compter aujourd'hui près de 260 services digitaux et 145 partenaires, contre 101 services et 60 partenaires à son lancement.

Elle permet de répondre à l'ensemble des questions qui se posent dans le cadre d'une recherche d'emploi, à savoir **choisir un métier, se former, préparer sa candidature et trouver un emploi**, mais aussi, depuis mai 2016, envisager de **créer son entreprise**, et, depuis juillet 2016, **envisager une mobilité à l'international**.



Outre les applications à télécharger et les services, l'Emploi Store propose régulièrement **des web-conférences**, sur des thématiques diverses telles que « **formez-vous en mode digital** », « **l'alternance** », « **la création d'entreprise** »... Ouvertes à tous et en mode interactif, elles rassemblent jusqu'à 7 000 internautes connectés en direct.

Après plus d'un an d'existence, l'Emploi Store a rencontré son public. Il fait aujourd'hui partie des services incontournables proposés par Pôle emploi et s'inscrit comme le référent digital de l'emploi et de la formation.



www.emploi-store.fr

260 services gratuits

7,3 millions connexions depuis son lancement

150 partenaires

95 % de satisfaction de la part des utilisateurs



BRÛLAGE de DÉCHETS verts à l'air libre : C'EST INTERDIT !



POURQUOI EST-IL INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ?

Activité courante et à première vue anodine, le brûlage des déchets verts à l'air libre génère **nombre de nuisances et dangers** : fumées, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles de voisinage... C'est pourquoi, il est encadré par un arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

QU'EST-CE QUE LES DÉCHETS VERTS ?

Il s'agit :

- des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagages ;
- des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux ;
- des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles.

CE QUI EST INTERDIT :

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Le feu en forêt et à moins de 200 mètres des forêts est également interdit au public.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier par application de l'article 131-13 du code pénal.



COMMENT CETTE PRATIQUE PEUT ÊTRE TOXIQUE POUR LA SANTÉ ET NÉFASTE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Le brûlage des végétaux à l'air libre est source d'**émission importante de substances polluantes, de particules telles que les hydrocarbures Aromatiques Polycycliques** et de gaz tel que le benzène.

La combustion de la biomasse peut représenter localement et, selon la saison, une source prépondérante de pollution. L'exposition chronique aux particules, même à des concentrations modérées a un impact sanitaire y compris hors des épisodes de pollution.

Le **brûlage des déchets verts émet quantité de résidus** (imbrûlés) et, d'autant plus, si les végétaux sont humides. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée...), la dynamique thermique de l'air (l'air froid, plus dense reste près du sol), la combinaison de différents combustibles sont des facteurs aggravants des nuisances de ces feux.



QUELQUES CHIFFRES...

La pollution liée aux particules fines nous affecte tous, elle réduit notre **espérance de vie***.

En France, cette perte serait pour les villes de :

- + 100 000 hab. : **15 mois** en moyenne d'espérance de vie en moins ;
- entre 2 000 et 100 000 hab. : **10 mois** en moyenne d'espérance de vie en moins ;
- dans les zones rurales : **9 mois** en moyenne d'espérance de vie en moins.

Le poids sanitaire de la pollution liée aux particules fines est estimé à **48 000 décès prématurés** par an, soit **9% de la mortalité en France continentale***.

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que **9 800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine ou **37 900 km** pour une voiture essence**.

*source : Agence Santé Publique France, juin 2016

** sources : ADEME, LIG'AIR

COMMENT RÉUTILISER ET VALORISER SES DÉCHETS VERTS ?

Des solutions fertiles et respectueuses de l'environnement existent, comme :

- le broyage et paillage, pratique très simple et idéale, pour les jardins et potages ;
- la valorisation énergétique par méthanisation ou par production de plaquettes combustibles...
- la gestion collective : en Moselle, 73 déchetteries peuvent accueillir ces déchets où ils seront valorisés ;
- le compostage domestique : déchêt de jardin mais aussi de maison (épluchures,...) permettent la valorisation sous forme de compost ou d'amendements pour vos plantes.

EN SAVOIR PLUS...

Pour s'informer sur la réglementation en vigueur, vous pouvez utilement consulter le site internet de la préfecture de Moselle et notamment :

- **l'arrêté préfectoral du 22/07/16 portant réglementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux** : <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Prevention-des-nuisances/Interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-a-l-air-libre> ;

- **le règlement sanitaire départemental et son article 84** : <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Hebergement-Logement/Lutte-contre-l-habitat-indigne/Liens-utiles/Reglement-Sanitaire-Departemental-de-Moselle>.

Pour éviter le brûlage et valoriser ses déchets verts :

- consulter les sites internet des collectivités pour savoir composter ses déchets et réaliser son composteur ;
- se référer à des guides pratiques sur l'utilisation des déchets au jardin ;
- se renseigner sur le procédé de méthanisation des déchets organiques sur le site du ministère en charge de l'environnement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>.

CE QUI EST PERMIS :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, **à la marge et sous certaines conditions**, les brûlages suivants sont possibles pour :

- les exploitants agricoles (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- les propriétaires forestiers (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du Maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Direction Départementale des Territoires de la Moselle
Service aménagement biodiversité eau
Unité nature et prévention des nuisances

BP 31035 – 17 quai Paul Wiltzer
57036 Metz cedex 01

Tél. : 33 (0) 3 87 34 34 34
ddt-sabe-npn@moselle.gouv.fr

Directeur de publication : Emmanuel BERTHIER, Préfet de la Moselle

Comité de rédaction : Direction Départementale du Territoire

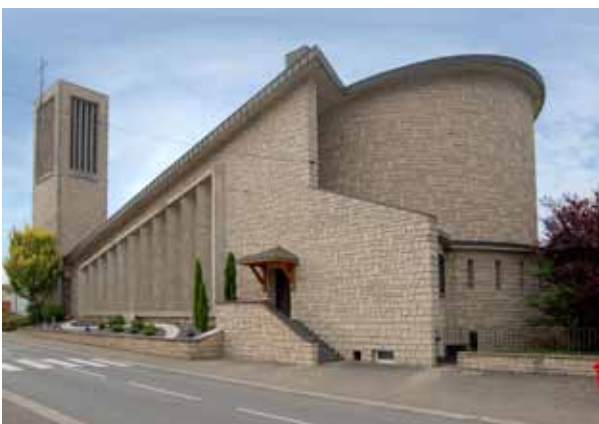
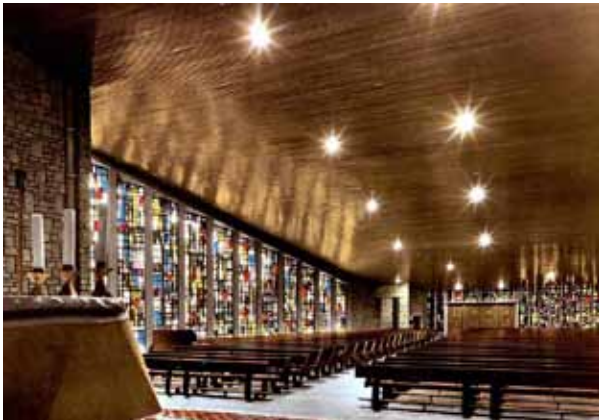
Réalisation : Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI), Préfecture de la Moselle

ÉGLISE

St RÉMI



Sanctuaire dédié à saint Rémi,
bénédicté le 25 novembre 1963



les prêtres successifs de notre paroisse :

de la Révolution à 1845,
Franz WERSCHNEIDER
de 1849 à , VEBER
de 1859 à , Nicolas WAGNER
de 1862 à 1895, Georges PIRA
de 1895 à , Antoine GASER
de 1910 à 1954, Michel NEYSIUS
d'avril à septembre, Louis ICHTHERTZ
de 1954 à 1986, Marcel RICHMANN
de 1986 à 1987, Joseph LAUER
de 1987 à 1994, Jean-Marie KAUFFMANN
de 1994 à 2006, Joseph SCHLOSSER
de 2006 à 2016, Antoine STREIFF
à partir de 2016, Alain WECKER

La fresque sur le mur devant l'église représente deux épisodes de la vie de saint Rémi. A gauche Rémi enfant sur les genoux de sa mère Céline guérit un ermite aveugle qui lui prédit un grand avenir. A droite Rémi évêque baptise Clovis roi des Francs avec, à ses côtés, la reine Clotilde.

La construction de l'église saint Rémi dans les années 1960 bouleverse l'image de notre petit village. Sanctuaire moderne et avant-gardiste, l'intérieur est aussi imposant que celui d'une église traditionnelle, il est à la fois majestueux et dépouillé.



Les baptêmes sont aujourd'hui célébrés dans la nef. Le baptistère sous le clocher a été aménagé en chapelle accessible directement de l'extérieur.



L'ancienne église, de style néogothique, a été partiellement détruite en 1940 par des tirs d'artillerie, et démolie en 1942.



L'HISTOIRE DE L'ORGUE PAROISSIAL

Une histoire de passion

Le premier orgue fut construit en 1808 par Frédéric Verschneider de Puttelange. En 1862, suite à l'agrandissement de l'église, les facteurs Nicolas et Georges Verschneider de Rémering le reconstruisent en le portant à près de 36 jeux sur deux claviers et pédale. L'instrument est restauré en 1892 par Georges Krempf puis réparé en 1926 par André Guébel. Après sa destruction, le facteur Haepfer de Boulay propose de le reconstruire sur les dommages de guerre, sans succès ; la nouvelle église restera dépourvue d'orgue.

En 1998, sous l'impulsion de l'abbé Joseph Schlosser, un projet prend forme. L'idée du président René Schneider et de son conseil de fabrique est de concevoir un orgue faisant se croiser l'histoire et la créativité. Basé sur le principe Verschneider-

Krempf et en hommage aux facteurs d'orgues du même nom établis dans notre village en 1848, l'instrument a été conçu et réalisé par le groupement des facteurs Bauer-Gaupillat-Plet. L'ouvrage a été fabriqué en grande partie à Sarralbe par Freddy et Arthur Bauer, facteurs de père en fils et Jean-Philippe Werquet. Le concept sonore s'appuie sur des modèles originaux de Verschneider-Krempf tandis que les volumes du buffet s'adaptent librement à l'architecture de l'église.

L'orgue se compose de 10 jeux réels disposés en 15 registres. Les jeux de Pédale sont un emprunt du grand-orgue et la Doublette est extraite du Plein-jeu.

Les cloches fondues par la Maison Paccard d'Annecy-le-Vieux, ont été bénies le 24 juin 1962 par Monseigneur Louis vicaire général de Metz.

Sol de 630 kg fondue en 1950 est dédiée à sainte Jeanne d'Arc.

Si bémol de 370 kg est dédiée à saint Rémi. Elle porte l'inscription : Victime de la guerre en 1940, j'ai été refondue en 1951. Abbé Michel Neysius, curé depuis 1910 Les deux autres sont livrées en mars 1962 :

Fa de 900 kg, dédiée à l'unité des chrétiens, porte l'inscription "Qu'ils soient tous unis dans la foi du Seigneur et dans la charité de Dieu et des hommes en efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix."

Ré la plus grosse (1300 kg) est dédiée au Seigneur et porte l'inscription "Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et parmi tous et en tous."



LA POSTE

Suite de notre article sur la poste

De 1945 à 1965, 3 cachets hexagonaux en pointillés différents, sans l'indication du numéro de département, sont utilisés.

Le premier à l'année indiquée en 2 chiffres (photo 1).

Le deuxième à l'année indiquée en 4 chiffres (photo 2).

Le troisième, année en 4 chiffres, 2 tirets de part et d'autre du mot « MOSELLE » et les pointillés de l'hexagone sont différents (photo 3).

Photo 1 :

une lettre recommandée du 10 avril 1947.

Photo 2 :

une enveloppe de la mairie de Rémering-Lès-Puttelange du 19 février 1954.

Photo 3 :

une enveloppe du 6 mars 1965



Consignes de tri

Vous aussi, mettez-vous au verre !

**EMBALLAGES EN VERRE À DÉPOSER
AU CONTENEUR À VERRE :**



BOUTEILLES



BOCAUX



POTS



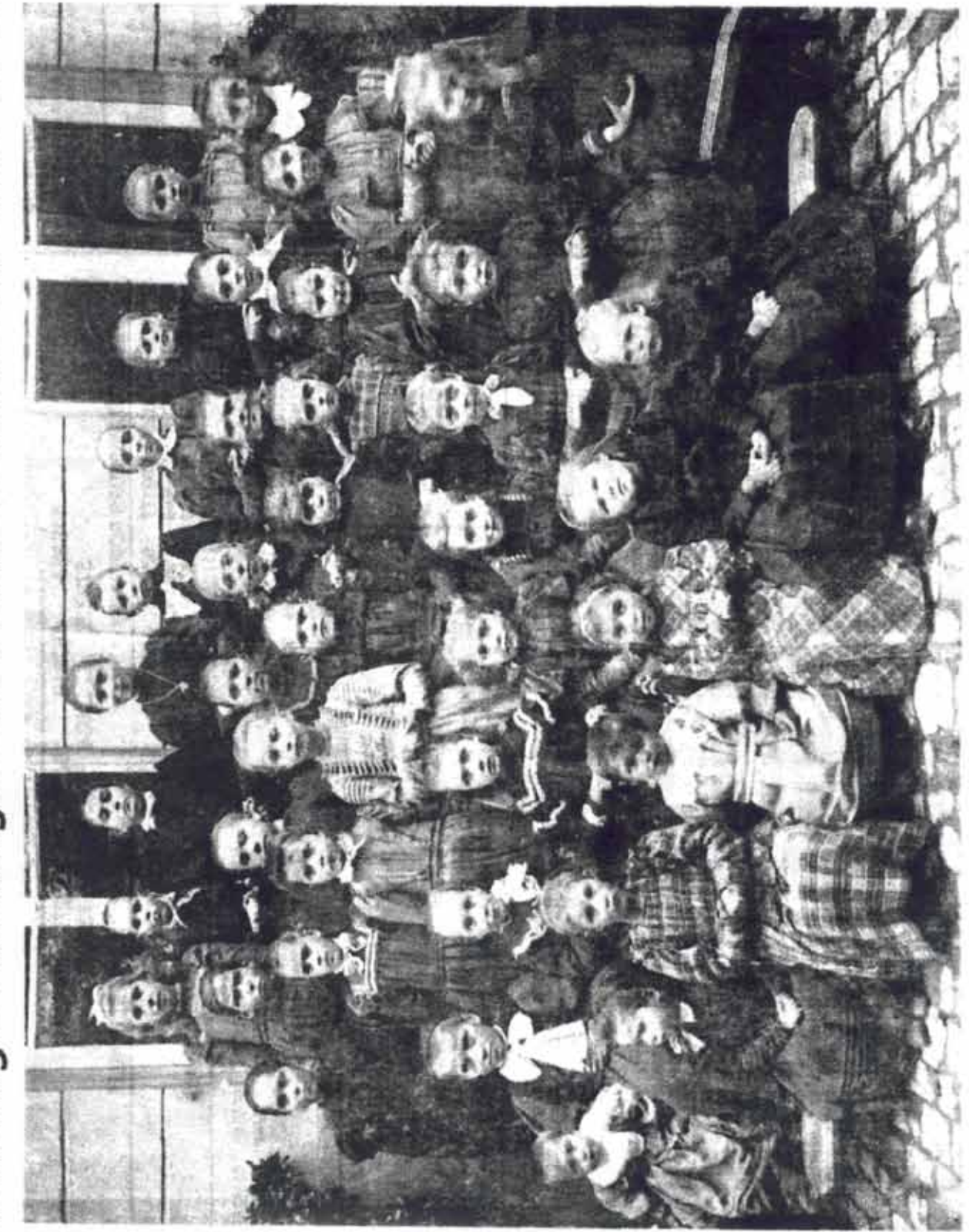
NOUVEAUTÉ

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter
les services du Sydeme au numéro vert suivant :

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Rémering-I.-Puttelange: Die Mädchenschule im Jahre 1900



1. Reihe

Marie Bornier
Marguerite Blanc
Marie Barthel
Emilie Riff
Marie Gay
Anne Gay
Marie weiser
Léonie Müller

2. Reihe

Catherine Kopp
Justine Karst
Stéphanie Siebert
Marie Kappler
Marguerite Egeteher
Marie Müller
Clémentine Gay

3. Reihe

Marie schweitzer
Marie Altmeyer
Marguerite Noé
Marie Ditsch
Louise Blanc
Marie Glad
Louise Post
Marie Weisskop
Lucie Zingraff

4. Reihe

Sophie Grosse
Kind Lisa Bour
Lisa Spannangel
Rosine Klock
Marie Heymann
Louise Glad
Marie Bourgasser
Jeanne Egether
Catherine Bornier

5. Reihe

Madeleine Riff
Marie Weisskop Egether
Pierre Nicesser
Catherine Barthel
Catherine Blanc
Marguerite Blanc

Un des plus beaux jours de la vie, et peut-être le plus beau de toute notre existence, est celui où la naissance d'un enfant ouvre notre âme à des émotions qu'elle ignorait encore hier.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ritchy PLEIN

est né le 12 février 2016.
Sa maman est Jenny PLEIN, domiciliée 71 rue Principale.

David MARET

est né le 22 Avril 2016.
Ses parents sont Benoît MARET et Aurélie MEDERNACH, domiciliés 14 rue de la Forêt.

Romann WEIDEN

est né le 22 Juin 2016.
Ses parents sont Kévin WEIDEN et Alice KINNIG, domiciliés 77 rue Principale.

Léon HARDY

est né le 23 Juin 2016.
Ses parents sont Julien HARDY et Sabrina TERRANA, domiciliés 16 rue de l'école.

Erine RODRIGUEZ DI CARLO

est née le 8 Juillet 2016.
Ses parents sont Emmanuel RODRIGUEZ et Claudia DI CARLO, domiciliés 14 rue Belle Vue.

Nathan HINSCHBERGER

est né le 12 Août 2016.
Ses parents sont Stéphane HINSCHBERGER et Marie-France STRASSEL domiciliés 18 rue de l'école.



Nicolas ROURE

est né le 6 Septembre 2016.
Ses parents sont David ROURE et Tania GAERTNER domiciliés 2 rue de l'Ecole.

Hugo KLEIN

est né le 17 décembre 2016.
Ses parents sont Marc KLEIN et Claire BACH domiciliés 46 rue de la Montée.



Le bonheur, c'est lorsque nos pensées, nos paroles et nos actes sont en harmonie.

Toutes nos félicitations aux jeunes couples.

Jean-Pierre HEYMANN et Caroline BARDA

se sont mariés le 19 mars 2016.
Le couple réside rue de Diederfing.

Jonathan LINDNER et Cécilia BOUR

se sont mariés le 2 Juillet 2016.
Le couple réside 22A rue Saint Jean.

Pierre-Henri JUNG et Magali SAUNIER

se sont mariés le 30 Juillet 2016.
Le couple réside 38 rue du Coin.

Sacha SARTORIUS et Sabrina GROSS

se sont mariés le 8 Octobre 2016.
Le couple réside 71 rue Principale.

Le souvenir, c'est la présence invisible.

Nos sincères condoléances à toutes les familles en peine.

Norbert FOTRE,

âgé de 69 ans,
domicilié 7 rue de l'Etang,
est décédé à Sarreguemines le 23 Mars 2016

Wendy GRANDE,

âgée de 21 ans, domiciliée 83 rue Principale,
est décédée à Grundviller le 30 Mars 2016.

Jean-Pierre HITZ,

âgé de 65 ans,
domicilié 71 rue Principale,
est décédé à Sarreguemines le 15 Avril 2016.

Clémence HONNERT,

veuve DUDOT, âgée de 94 ans,
domiciliée 23 rue de l'école,
est décédée à Sarralbe le 30 Avril 2016.

Anita FORSTER,

épouse KOCEVAR, âgée de 73 ans,
domiciliée 47b rue Saint Jean,
est décédée à Sarreguemines le 5 décembre 2016.



ETAT
CIVIL

JANVIER

Dimanche 8 :

Vœux de la Municipalité

Vendredi 20 :

Assemblée Générale du Syndicat des Arboriculteurs Hilsprich – Rémering-Lès-Puttelange

Dimanche 29 :

Carnaval des enfants organisé par l'APE

FÉVRIER

Vendredi 10 :

Assemblée Générale de l'association Fit-Mouv'

Du lundi 13 au vendredi 17 :

Accueil de loisirs au FSE

MARS

Jeudi 2 :

Anniversaire du doyen (94 ans) M. Jean PIERRET

Mardi 7 : Anniversaire de la doyenne (97 ans) Mme Marie KOPP

Mercredi 8 : Ramassage des objets encombrants

Dimanche 12 : Bourse aux jouets et vêtements organisée par l'APE au FSE

Vendredi 17 : Assemblée Générale AAPPMA

Samedi 18 : 1er parcours du cœur organisé par la municipalité

Vendredi 24 : Lancement de la saison culturelle Les Z'Etangs d'Art

Dimanche 26 : Repas paroissial au FSE

AVRIL

Jeudi 6 :

Accueil Relais Assistants Maternels (œufs de Pâques)

Du vendredi 7 au dimanche 9 :

Enduro carpes/silures de nuit (réservé aux membres de l'APEM)

Du lundi 10 au jeudi 13 :

Accueil de loisirs au FSE

Jeudi 13 :

Dotation multifix au FSE

Lundi 17 :

Spectacle du Festival Les Z'Etangs d'Art à Holving (ouverture de la saison)

Jeudi 20 :

Don du sang

Dimanche 23 :

1er tour de l'élection présidentielle

Dimanche 30 :

Régate de printemps du Segelclub

MAI

Dimanche 7 :

2ème tour de l'élection présidentielle

Du vendredi 12 au dimanche 14 :

Enduro carpes / silures de nuit (APEM)

Dimanche 14 :

Première communion

Mercredi 24 :

Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Rémering-Lès-Puttelange

Jeudi 25 :

• Manifestation MOTO HANDICAP au CPA

• Marche populaire des Arbos à Hilsprich (Syndicat des Arboriculteurs Rémering-Lès-Puttelange / Hilsprich)

JUIN

Du vendredi 2 au dimanche 4 :

Enduro carpes/silures de nuit (APEM)

Vendredi 2 :

Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Puttelange-aux-Lacs

Dimanche 11 :

• 1er tour des élections législatives
• Concours de pêche au coup à l'étang (APEM)

Mercredi 14 :

Animation Bibliothèque Insolivres Jardin Merveilleux

Samedi 17 :

• Commémoration de la bataille du 14 juin 1940
• Confirmation Archiprêtre Sarralbe pour tous les confirmands du secteur

Dimanche 18 :

• 2ème tour des élections législatives
• Fête de l'école (La ronde des enfants) organisée par l'APE avec la participation des Enseignants

Jeudi 22 :

Accueil relais Assistants Maternels (yoga et psychomotricité)

Vendredi 23 :

Animation Bibliothèque Insolivres Jardin Merveilleux

Samedi 24 :

Fête de la musique devant l'école organisée par le Foyer Rural "Les Cordées" en partenariat avec le club de Taekwondo et la municipalité

Dimanche 25 :

• Régate du Segelclub, coupe de Rémering
• Saint Jean Baptiste des Etangs à Grundviller / Fête Interparoissiale

Vendredi 30 :

• Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Puttelange-aux-Lacs
• Fête du périscolaire

Du vendredi 30 au dimanche 2 juillet :

Enduro carpes / silures de nuit (APEM)

AGENDA

JUILLET

Samedi 1er :

Spectacle du Festival Les Z'Etangs d'Art à Puttelage-aux-Lacs

Date à définir :

Distribution du chocolat à l'école, goûter de fin d'année

Du lundi 10 au vendredi 21 :

Accueil de Loisirs au FSE

Samedi 15 :

- Concert du Festival Les Z'Etangs d'Art au camping de Rémering-Lès-Puttelage

- Concours de boules à l'étang

Jeudi 20 :

Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Holving

Dimanche 23 :

Brocante / vide grenier organisé par l'APE et le Foyer Rural " Les Cordées"

Vendredi 28 :

Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Holving

AOÛT

Du vendredi 4 au dimanche 6 :

Enduro carpes/silures de nuit (APEM)

Samedi 5 :

- Concours de boules à l'étang (Challenges Club)

- Passage Jury «Maisons fleuries»

Mardi 15 :

Spectacle du Festival Les Z'Etangs d'Art à Rémering-Lès-Puttelage

Vendredi 18 :

Spectacle du Festival Les Z'Etangs d'Art à Holving

Samedi 19 :

Concours de boules à l'étang

Du samedi 19 au dimanche 20 :

Régate de voile pour les enfants (Segelclub)

Du vendredi 25 au dimanche 27 :

Enduro carpes / silures de nuit (APEM)

Dimanche 27 :

Fête des fruits « Arboriculteurs »

Lundi 28 :

Don du sang

Du lundi 28 au vendredi 1er septembre :

Accueil de loisirs au FSE

SEPTEMBRE

Du jeudi 7 au dimanche 10 :

Enduro carpes (sur inscription auprès de l'APEM)

Samedi 16 :

Cinéma plein air Les Z'Etangs d'Art à Rémering-Lès-Puttelage

Dimanche 17 :

Spectacle de clôture du Festival Les Z'Etangs d'Art à Puttelage-aux-Lacs

Du samedi 16 au dimanche 17 :

Régate d'automne-Segelclub

Date à définir :

Nettoyage du village avec les écoliers et les bénévoles des associations

Dimanche 24 :

Elections sénatoriales

Du vendredi 29 au dimanche 1er octobre :

Enduros carpes / silures de nuit (APEM)

OCTOBRE

Dimanche 8 :

Kirb fête du village

Samedi 14 :

Remise de prix « Maisons fleuries »

Vendredi 20 au dimanche 22 :

Enduro carpes / silures de nuit (réservé aux membres de l'APEM)

Vendredi 27 :

Spectacle " L'ombre " présenté par la compagnie Lumen Fabrique dans le cadre de Lire en Fête au FSE

Lundi 23 au vendredi 27 :

Accueil de loisirs au FSE

Samedi 28 :

Régate de la soupe de lentilles Segelclub

NOVEMBRE

Samedi 11 :

Commémoration au monument aux morts

Dimanche 26 :

Repas des seniors

DÉCEMBRE

Lundi 4 :

Sainte Barbe

Mercredi 6 :

Saint-Nicolas et son âne Caramel à l'école

Date à définir :

Alevinage à l'étang

Jeudi 28 :

Don du sang

AGENDA





Réalisation A. Mertz
mertz.a@wanadoo.fr